



Communiqué

Une information de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan / 8 juin 2023

Chères Frontenaysiennes,
Chers Frontenaysiens,

La Santé communale : votre avis nous intéresse

Mettre en œuvre une politique sociale, à la fois responsable et solidaire, en vue de favoriser un meilleur accès à la santé pour tous, tel est l'objectif de la municipalité.

Dans ce cadre, nous constatons que des personnes de tout âge renoncent à se soigner, soit parce qu'elles sont mal couvertes par leur complémentaire santé, soit parce qu'elles ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour adhérer à une complémentaire.

Et la Santé Communale y répond ! Celle-ci propose une assurance santé équivalente à une complémentaire individuelle classique et des tarifs négociés pour les habitants. Ainsi, que vous soyez étudiants, retraités, commerçants, artisans, agriculteurs ou sans emploi, vous pouvez bénéficier d'une mutuelle adaptée à vos besoins et votre budget.

La santé communale c'est quoi ?

L'Association des Maires de France note que les communes ne jouent qu'un «rôle de facilitateur» et de «relais d'information» auprès des habitants.

Questionnaire

- Avez-vous une complémentaire santé ?
OUI NON

- Êtes-vous intéressé par une complémentaire Santé communale négociée par la mairie ?
OUI NON

- Composition du foyer
Nombre d'adultes
Nombre d'enfants

Dans ce cadre, il n'existe pas de lien contractuel, ni de participation financière, entre la commune et l'association d'assurés. Chaque personne intéressée contractualisera librement et directement avec l'organisme en fonction de ses besoins et à un tarif préférentiel. Toutefois, pour pouvoir négocier des contrats attractifs, il faut qu'un nombre significatif de personnes soient intéressées par ce projet.

Si vous êtes intéressés par ce projet pour une complémentaire Santé communale, merci de retourner ce questionnaire avant le 30/06/2023 : en le déposant directement à la mairie, en le retournant par courrier à mairie de Frontenay-Rohan-Rohan - Square Simone Veil - BP 12 79270 Frontenay-Rohan-Rohan.

En proposant une Santé communale, la Municipalité s'investit pour améliorer les conditions de vie des Frontenaysiens au quotidien et pour favoriser l'accès de tous au bien-vivre et au bien vieillir.

Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

Mélanie Gomit
Adjointe aux affaires sociales

Situation sociale et/ou professionnelle (étudiant, commerçant, retraité...) :

Vos coordonnées :
Nom et prénom :
adresse :
.....

Pour vous contacter :
téléphone :
E-mail :

Merci de votre réponse. Nous vous tiendrons informés des décisions prises par la commune.

S'abonner

www.frontenayrr.fr



T.U Communiqué est une publication reprographiée et diffusée par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan
Mairie, Place René Cassin, 79270 Frontenay-Rohan-Rohan - Tel : 05 49 04 50 25
Site internet : www.frontenayrr.fr - courriel : affairesgenerales@frontenay-rohan-rohan.fr
Directeur de la publication : Olivier Poiraud
Coordination de la rédaction /conception : Aurélia Laurent-Bourgouin / Charles Malinauska
Membres du comité de rédaction : Alain Chauffier, Eric Gonnord, Florent Kosinski,
Aurélia Laurent-Bourgouin, Charles Malinauska, Hervé Pilard, Olivier Poiraud, Erwan Pournin, Francette Saïvres

